

Concours section

: CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière

: EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE

N° Anonymat

N221NAT1051399

Nombre de pages : 12

14 / 20

Epreuve - Matière : 102 - 9312 Session : 2022

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

"Le socle commun de connaissance, de compétence et de culture s'inscrit dans une école de la réussite qui refuse toutes formes de discrimination et d'exclusion et permet aux élèves de développer leur potentiel" (Socle commun, 2015). En ce sens, l'enseignant à un "devoir de protection" (document 1) envers les élèves afin d'instaurer un environnement où tous les élèves se sentent à leur place et peuvent développer leur potentiel.

Toutefois les récentes enquêtes PISA montrent la persistance du déterminisme social. En effet, 45% des élèves en difficulté scolaire seraient issus des classes défavorisées tandis que les élèves issus de classes favorisées ne sont que 5% à être en difficulté scolaire (PISA, 2016). En ce sens, si les enseignants s'attachent à mettre en œuvre une justice scolaire visant à "maintenir l'égalité des chances", force est de constater que ces derniers ne parviennent pas à lutter totalement contre ce déterminisme social, ne permettant donc pas le bien-être de tous les élèves à plus long terme.

Dès lors, en quoi et comment la définition de l'éthique professionnelle guide-t-elle l'enseignant d'EPS pour engager les élèves dans leurs apprentissages en développant leur bien-être tout au long du parcours de formation ?

11/12

Tout d'abord, l'éthique professorale renvoie à la mise en œuvre d'un enseignement qui s'inscrit dans les valeurs de la République et les valeurs que souhaitent promouvoir les instances éducatives. La définition donnée par Praitat (2019) met en exergue 3 composantes de l'éthique professorale, la "justice", la "bienveillance", le "tact". La première vise à permettre à tous les élèves d'avoir les mêmes chances de réussir indépendamment de leurs capacités initiales ou de leurs différences. En ce sens, si la justice scolaire s'opérationalise parfois en traitant tous les élèves de la même manière (document 1), à d'autre moment il apparaît nécessaire de différencier l'enseignement et les apprentissages par une pédagogie différenciée afin de répondre aux besoins particuliers des élèves (Dubet, Existe-t-il une justice scolaire ?, 2007). Dès lors, cette définition de la justice scolaire est en lien avec une éthique professorale qui met en œuvre un enseignement bienveillant. Cette notion vise à permettre à tous les élèves de se sentir en sécurité dans leur parcours de formation, afin de s'engager dans leurs apprentissages. Plus précisément, l'enseignement bienveillant peut s'envisager à travers des évaluations où les élèves peuvent évoluer à leur rythme et au sein desquelles "les efforts sont encouragés et récompensés" (document 2) - qui plus est, la bienveillance dans l'enseignement peut être mise en œuvre à travers l'instauration d'un climat motivationnel de malice au sein duquel les progrès de l'élève sont mis en avant. Ces composantes de l'éthique professorale visent à permettre à l'enseignant de constituer un cadre favorable aux apprentissages de l'élève. Il y a apprentissage lorsque l'organisme, placé plusieurs fois dans une situation modifie son comportement de manière systémique et relativement durable (Reuchelch, 1983). En EPS ces apprentissages s'envisagent à travers le développement de compétences notamment motrices, méthodologiques et sociales. En permettant aux élèves d'évoluer dans un cadre bienveillant et plus juste l'enseignant l'enseignant va pouvoir accompagner

les élèves dans le développement car ils vont pouvoir se voir progresser dans un environnement sécurisé et mettant en avant leurs progrès individuels plutôt que la comparaison sociale.

La notion de bien-être est intimement liée à celle d'épanouissement qui renvoie à un état complet et harmonieux de développement. Pour favoriser le bien-être des élèves, l'enseignant peut s'attacher à répondre aux besoins fondamentaux des élèves qui permettent aux élèves de s'engager dans leurs apprentissages à court, moyen et long terme car l'enseignant répond aux besoins, à la singularité de ses élèves. Plus précisément, il s'agit de répondre au besoin d'autonomie des élèves qui peut s'envisager au regard d'une éducation du choix (document 6), au besoin de proximité social qui vise à permettre aux élèves de se sentir intégrés socialement en leur permettant à ces derniers de développer des liens. Enfin, le besoin d'accomplissement vise à permettre aux élèves de se voir progresser et il peut s'envisager à travers la mise en œuvre d'une éthique professionnelle bienveillante et juste qui permet à tous les élèves de progresser. En envisager un enseignement prenant en compte ces besoins d'accomplissement (Deci et Ryan, 2002) l'enseignant va pouvoir engager les élèves dans le développement de leur bien-être physique, psychologique et social car les élèves vont se sentir reconnus par l'enseignant.

Enfin la mise en œuvre de cet enseignement doit être envisagée à l'échelle du parcours de formation que Warne et Musand définissent comme le chemin parcouru par l'élève de son entrée à sa sortie du système éducatif (Warne et Musand, 2015). Ce parcours de formation et donc la mise en œuvre de l'éthique professionnelle doit s'envisager sur un plan diachronique, à l'échelle de l'EPS à court, moyen et long terme mais aussi sur une échelle synchrone c'est à dire en collaboration avec l'équipe disciplinaire et éducative dans la mesure où l'éthique professionnelle est commune à l'ensemble des acteurs de l'école et que ces derniers jouent un rôle important dans le développement du bien-être des élèves.

Dès lors, on peut se demander comment prendre en compte ces difficultés et la fragilité de certains élèves afin de leur permettre de développer leur bien-être ? En mettant en œuvre un enseignement bienveillant permet-il le développement du bien-être des élèves ? Comment l'enseignant peut articuler un enseignement bienveillant tout en demeurant exigeant ?

Nous montrerons que c'est en étant guidé par une éthique professionnelle alliant la justice, la bienveillance et le tact pour répondre aux besoins fondamentaux des élèves que l'enseignant pourra favoriser l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et dans le développement du leur bien être physique, mental, et social.

Toutefois, la singularité des élèves et la difficulté de certains contextes d'enseignement peuvent nuire au développement du bien être de tous les élèves à plus long terme.

Des lors, l'enseignant devra veiller à organiser une éthique professionnelle alliant la prise en compte du collectif et la singularité des élèves pour favoriser le développement du bien être des élèves à plus long terme.

Dans une première partie, nous montrerons que l'enseignant peut instaurer une justice scolaire au sein de sa classe en organisant une pédagogie différenciée par l'élaboration de groupes de besoins permettant ainsi le développement du bien être physique et mental des élèves.

Néanmoins, certains élèves peuvent avoir peur de se tromper, nuisant ainsi au développement du bien être des élèves à plus long terme.

Des lors, l'enseignant peut instaurer un climat bienveillant par la mise en œuvre d'une évaluation par capitalisation où chacun peut évoluer à son rythme et ainsi permettre le développement du bien être physique et mental de l'élève à plus long terme.

Dans une seconde partie nous montrerons que c'est en mettant en œuvre une interdépendance positive et reciproque entre les élèves pour instaurer un climat social bienveillant que l'enseignant pourra engager les élèves dans leurs apprentissages tout en développant leur bien être social.

Toutefois, à travers cette interdépendance certains élèves peuvent être limités dans leur autonomie et dans la prise

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE  
N° Anonymat : N221NAT1051399

Nombre de pages : 12

14 / 20

Epreuve - Matière : 102 - 93.12 Session : 2022

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
  - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

de décision individuelle pouvant conduire à un sentiment d'injustice et donc au bien être des élèves.

Àinsi lors, dans la perspective d'instaurer un enseignement plus juste, l'enseignant, avec les membres de la communauté éducative, veillera à proposer une éducation au choix (document(s) pour développer le bien être social et mental des élèves.

Tout d'abord, l'enseignant peut proposer la conception de groupes de besoin au sein de la classe (Hauw, Le groupe, 2000) – cette organisation est guidée par une volonté d'instaurer une justice scolaire en prenant en compte les besoins particuliers des élèves. Ici, l'homogénéité n'est pas perçue d'un point de vue des performances des élèves mais bien au regard des besoins particuliers des élèves. En ce sens, cette éthique professionnelle permet le développement du bien être physique et mental des élèves car il n'y a plus de bons ou de mauvais mais des groupes d'élèves rencontrant des difficultés similaires. En ce sens, l'enseignant organise un climat de maîtrise au sein duquel la comparaison sociale et la volonté de vaincre l'autre se situent en marge car ces motions peuvent avoir un effet négatif sur le bien être.

5 / 12

de l'élève à plus long terme. À travers la mise en place de groupes de besoins l'enseignant est guidé par une volonté de justice scolaire car il attribue des objectifs aux élèves qui leur correspondent et non des objectifs dépourvus de "sens" et "d'utilité" (Loche et Latham, 2002). Dès lors, pour permettre la mise en œuvre de cette éthique professionnelle, l'enseignant devra veiller à identifier les "ressources perturbatrices" chez les élèves c'est à dire celles qui nuisent à l'apparition du "bon comportement" (Jeannin et Mathias, 2007).

Pour illustrer nos propos, nous prendrons un exemple dans le champ d'apprentissage 4 et plus précisément dans l'activité tennis de table. Alors que la poussette coupé et le service coupé ont fait l'objet de l'enseignement des séances précédentes l'enseignant fait le constat que des élèves de 1<sup>ère</sup> ne parviennent pas à "rééquilibrer le rapport de force". Dès lors, l'enseignant, guidé par une volonté de justice scolaire, peut faire l'hypothèse que cette difficulté est induite par différentes ressources perturbatrices conduisant ainsi à l'élaboration d'une pédagogie différenciée en lien avec la mise en place de groupes de besoins. Plus précisément, pour certains élèves la difficulté est affective, les élèves n'osent pas réaliser un service coupé par peur d'échouer. Dès lors, l'enseignant peut proposer une situation où l'élève dispose d'un second service si le premier réalisé a été effectué de manière coupée et qu'il a conduit à une faute. Pour d'autres, la problématique peut provenir des ressources motrices, l'élève n'a pas encore construit la poussette. Ainsi, l'enseignant peut proposer une situation sous la forme d'un record d'échange où l'enjeu est de réaliser un maximum de poussette. À travers cette organisation, l'enseignant souhaite permettre aux élèves de développer leurs apprentissages moteurs et leur bien être physique et mental car il permet aux élèves, quelques soit la problématique rencontrée, de réussir et de progresser. Cette volonté est guidée par l'éthique professionnelle de l'enseignant qui vise

à proposer un enseignement juste qui permet de maintenir l'égalité des chances.

Toutefois, certains élèves notamment les plus fragiles psychologiquement peuvent avoir peur de se tromper nuisant ainsi à la réussite de l'élève et à sa capacité à développer son bien être mental à plus long terme.

De lors, guidé par une éthique professionnelle visant à instaurer un climat bienveillant, l'enseignant peut proposer une évaluation par capitalisation (Simon - Mulleret, 2015) qui permet de développer le bien être mentale et physique de l'élève. Cette organisation permet d'instaurer un climat bienveillant car chaque élève peut évoluer à son rythme et l'enseignant ne retient que ce qui est réussi (Dietsch, 2016) en permettant à l'élève de capitaliser ses performances. En ce sens, l'évaluation par capitalisation permet de réduire le caractère anxiogène de l'évaluation buminale en permettant aux élèves d'être "récompensés" et "encouragés" pour leurs efforts (document 2). En outre, ce climat permet de répondre au besoin d'accomplissement de l'élève et au bien être mental de ce dernier dans la mesure où les progrès sont clairs lisibles et tragabiles par l'élève lui même. Enfin, pour mettre en œuvre ce climat bienveillant, l'enseignant devra cibler des objets d'enseignement et graduer ces derniers pour permettre une capitalisation progressive des performances.

Pour illustrer nos propos nous prendrons un exemple avec une classe de 4<sup>ème</sup> au sein d'une séquence d'enseignement d'aérosport. L'enseignant aîble deux objets d'enseignement "gagner en difficulté" et "gagner en fluidité". Le premier vise à réaliser des pyramides de plus en plus complexes selon un code de pointage prenant en compte la hauteur de la pyramide, la compensation des masses et le nombre d'appuis. Pour valider une pyramide l'élève doit être en mesure de réaliser le montage, la stabilisation et le démontage de cette dernière deux fois au cours de la leçon. Cette organisation est guidée par une volonté d'instaurer un climat bienveillant permettant aux élèves d'évoluer à leur rythmes car chaque nouvelle leçon est l'occasion d'explorer de nouvelles difficultés de pyramide qui plus est

chaque pyramide validée permettrait à l'élève d'accumuler des points pour l'évaluation. En outre, cela permet à l'élève de s'engager dans le développement de ses apprentissages et le développement de son bien-être mental car il sait que chaque point acquis l'est définitivement et il ne peut qu'en gagner davantage au sein de ce climat bienveillant valorisant les progrès et les efforts et limitant le "stress scolaire" (Tostheim et al., 2001) induit par l'évaluation des apprentissages.

Dans cette première partie nous avons montré que l'éthique professionnelle pouvait guider l'enseignant dans la perspective de mettre en place un enseignement bienveillant et plus juste qui permet le développement du bien-être physique et mental des élèves.

Dans une seconde partie nous montrerons que c'est en mettant en œuvre une interdépendance positive et réciproque pour instaurer un climat bienveillant socialement qui permet les interactions entre les élèves en vue de favoriser leur bien-être social notamment. Plus précisément cette interdépendance positive (Johnson et Johnson, 1990) vise à proposer des situations où l'activité de l'élève est strictement dépendante de celle de son partenaire afin que ces derniers puissent développer leur besoin de proximité social et leur bien-être social car ils vont être amenés à développer des interactions. À travers cette organisation l'enseignant est guidé par l'éthique professionnelle et vise à permettre aux élèves de passer d'un "collectif solitaire" où chacun agit pour soi et qui est peu propice au bien-être social des élèves à un collectif solidaire où les élèves agissent pour soi et pour autrui (Sauvy, 2014). Selon une approche socio-construktiviste, dès lors que l'individu pente au fait que la réussite du groupe est strictement dépendante de son engagement et de sa réussite alors il s'investit davantage dans la situation dans laquelle il s'engage.

Pour illustrer nos propos nous prendrons un exemple avec une classe de 2<sup>nd</sup> dans l'activité course d'orientation. L'enseignant constitue des groupes de 4 relativement homogènes qui sont eux-mêmes divisés en deux binômes. Chaque groupe de 4 dispose de deux

Concours section

: CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière

: EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE

N° Anonymat

: N221NAT1051399

Nombre de pages : 12

14 / 20

Epreuve - Matière : 102 - 9312

Session : 2022

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

cartes, l'une fixée au point de départ et l'autre est mobile. De plus, seul un binôme peut partir avec la carte mobile, l'autre doit planifier son itinéraire au niveau du point de départ. Cette situation est guidée par la volonté de l'enseignant de permettre les interactions entre les élèves pour permettre le développement du bien-être social des élèves car ces derniers vont être amenés à converser, discuter sur les "points de repère", les "points d'attaques" les plus intéressants à utiliser pour se repérer et traverser les balises. En outre, chaque élève dispose d'un carnet de contrôle. En ce sens les élèves peuvent être amenés à se séparer pour optimiser la recherche des balises. De plus, la mise en œuvre d'un climat social bienveillant et l'interdépendance (document 6) entre les élèves jouent un rôle majeur dans le développement du bien-être social des élèves car ils vont être amenés à interagir davantage lors de la planification de l'itinéraire s'ils souhaitent véritablement optimiser la recherche des balises. En ce sens, la dimension sociale et le bien-être sociale de élèves sont au cœur du dispositif car sans interactions la possibilité de réussir la situation apparaît limitée.

Toutefois, les situations d'interdépendances peuvent conduire à une diminution de l'autonomie de l'élève qui peut ne pas se sentir être à l'origine de ses choix limitant ainsi son bien-être à plus long terme.

Dès lors, l'enseignant peut proposer une éducation aux choix et à la prise de décision, en s'appuyant sur les autres acteurs de la communauté éducative, afin de permettre aux élèves de s'engager et de développer leur bien être social et mental à plus long terme. Plus précisément, cette "éducation aux choix" (document 8) est guidée par une volonté d'instaurer une justice scolaire au sein de laquelle les élèves s'engagent dans l'élaboration et le respect des règles qu'ils ont eux même construit et dont ils ont compris la valeur et les objectifs. Dès lors l'enjeu est de passer d'un élève "agent" qui respecte les règles à un élève acteur qui respecte et fait appliquer les règles à un élève auteur capable de concevoir ces règles (Pourtous, 1999). Cette éducation, guidée par une volonté de justice, doit être organisée de manière progressive afin que tous les élèves puissent équitablement comprendre ce qu'ils doivent respecter.

Pour illustrer nos propos nous prenons l'exemple d'un enseignement interdisciplinaire en lien avec l'éducation morale et civique au sein d'une classe de 3<sup>e</sup>. Cette forme d'enseignement consiste à une mise en relation d'une ou plusieurs disciplines au niveau curriculaire" (Le Roy, Trahel, Attal, 2018). À travers cette organisation les élèves vont être amenés à concevoir les règles de pratique de l'activité basketball en éducation morale et civique puis ils sont amenés à vivre et faire appliquer ces règles en EPS. Cet enseignement est construit au sein du "parcours éducatif citoyen" (Programme Lois) et en lien avec le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté de l'établissement. Cette situation s'inspire de la situation "contest" de Lemeur (2016) - Plus précisément, deux équipes s'affrontent dans une situation de match arbitré et disposent de 2 possibilités de contestation. Lorsqu'une équipe utilise un "contest" car il n'est pas d'accord avec une décision de l'arbitre, l'enseignant utilise la vidéo pour visualiser l'action et pour juger de la légitimité du "contest". Cette organisation permet d'instaurer un cadre juste car

tous les élèves s'investissent avec les mêmes règles de pratique qu'ils ont eux-même construit. En outre, si la demande de "contest" est légitime l'équipe qui la demande le repousse, à condition si le contest est "illégitime" alors l'équipe le perd. Cette situation permet le développement du bien être social et mental des élèves par l'instauration d'un climat juste et bienveillant car l'arbitre sait que s'il se trompe son erreur pourra être corrigée si une de deux équipes le souhaite.

Dans cette partie nous avons montré que l'enseignant pouvait être guidé par la nécessité d'instaurer un climat scolaire juste et bienveillant notamment socialement afin de permettre aux élèves de développer leur bien être social à l'échelle de la séquence d'enseignement mais aussi à l'échelle de la dimension synchronique du parcours de formation.

Pour conclure, nous avons montré que l'enseignant est constamment guidé par l'éthique professionnelle visant à construire un climat d'enseignement bienveillant qui marginalise le sentiment d'injustice pour permettre le développement du bien être physique, mental et social de l'élève. En outre nous avons montré que cet justice scolaire pouvait s'envisager à la fois à travers un traitement égalitaire des élèves mais aussi à travers un traitement équitable. Enfin, nous avons montré que l'enseignant doit veiller à concevoir un enseignement bienveillant afin d'optimiser les interactions entre les élèves et ainsi répondre à leur besoin de proximité social qui apparaît propice au développement du bien être, notamment social, des élèves.

